



Partager



**Mesdames et Messieurs
Les député(e)s et sénateur(trice)s d'Alsace
Les élu(e)s de la Collectivité Européenne d'Alsace
Les élu(e)s de l'Euro métropole de Strasbourg
Les élu(e)s des Conseils Municipaux de Strasbourg, Mulhouse et Colmar**

Soit 450 élus

Objet : 6 Organisations de défense des Droits de l'Homme palestiniennes classées comme organisations terroristes par l'Etat d'Israël 25 ONG s'adressent au Ministre des affaires étrangères.

Madame, Monsieur.

Vous êtes, du fait de votre fonction d'élu(e) de la République Française, non sans savoir, que six organisations non gouvernementales palestiniennes de défense des Droits de l'Homme, ont été décrétées « terroristes » par le gouvernement Israélien.

Cette dénomination indigne, disqualifie tout le travail mené, par elles, depuis de nombreuses années, au sein de la société civile Palestinienne.

Cette désignation par le gouvernement Israélien est d'autant plus grave qu'elle contrevient aux principes fondamentaux des droits humains que notre pays défend.

Nous associations de la Plateforme Alsacienne pour la Palestine, vous demandons, en tant que nos élus, de vous engager, avec détermination, à faire pression sur notre gouvernement afin que tous les acteurs de ces organisations puissent en toute « liberté » poursuivre leur travail.

Vous trouverez ci-après le courrier envoyé à Monsieur le Drian, Ministre français des Affaires Etrangères.

Vos remerciant pour votre intérêt.

Les associations de la
Plateforme Alsacienne pour la Palestine



M. le Ministre Jean-Yves Le Drian
 Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
 37 quai d'Orsay 75007 Paris

Paris, le 2 novembre 2021,

Objet : 26 organisations françaises et internationales solidaires de six ONG palestiniennes classées « terroristes » par le gouvernement israélien

Monsieur le Ministre,

Vendredi 22 octobre, le ministère israélien de la Défense a désigné comme organisations terroristes six organisations non-gouvernementales (ONG) palestiniennes : Addameer Prisoner Support and Human Rights Association, Al-Haq Law in the Service of Man (Al-Haq), Bisan Center for Research and Development, Defense for Children International-Palestine (DCI-P), Union of Agricultural Work Committees (UAWC) et Union of Palestinian Women's Committees (UPWC). Parmi les signataires de cette lettre, nous sommes nombreux à travailler très régulièrement avec ces organisations. Nos organisations déplorent vivement cette décision et expriment leur pleine solidarité avec les six ONG palestiniennes ciblées, qui dénoncent les violations des droits humains en Palestine, et que le gouvernement israélien tente de réduire au silence. Nous confirmons par la présente notre volonté ferme de continuer à les soutenir.

Cette décision n'est pas un cas isolé d'atteinte à l'espace civique de la population palestinienne sous occupation israélienne, mais la dernière d'une série d'attaques contre les ONG palestiniennes de défense des droits humains, qui font l'objet d'accusations injustifiées, notamment d'appel à la haine,

mouvements et d'arrestations, uniquement pour avoir fait leur travail. Ces accusations et restrictions violent le droit international relatif aux droits humains – notamment les droits à la liberté d'expression, d'association et de mouvement – qui garantit les droits fondamentaux à la création d'organisations de la société civile et à fournir des services communautaires.

Depuis plusieurs années, les organisations israéliennes et internationales qui dénoncent les violations des droits humains et du droit international humanitaire par le gouvernement israélien font également face à des attaques visant à les délégitimer et à les réduire au silence. Le rapport *Attaques, diffamations : décryptage des stratégies de délégitimation de la défense des Palestiniens*, publié le 14 octobre dernier par la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, documente comment ces stratégies sont mises en place.

Nous prenons acte de votre réaction, exprimant votre préoccupation et demandant des clarifications aux autorités israéliennes, mais nous vous appelons à condamner cette attaque sans précédent contre la société civile palestinienne, qui criminalise de fait les défenseurs des droits humains en Palestine, et à utiliser toutes vos ressources pour conduire le gouvernement israélien à annuler cette décision. Nous souhaitons ainsi que le gouvernement français exprime un soutien plus fort et fournisse une protection plus concrète aux défenseurs des droits humains en Palestine et en Israël, en particulier aux six ONG menacées, conformément aux engagements pris par la France vis-à-vis des défenseurs des droits humains dans le cadre du plan d'action sur lequel elle s'est engagée à l'issue du sommet mondial des défenseurs des droits humains de 2018.

Nous demandons en outre au gouvernement français de prendre toutes les mesures nécessaires pour soutenir les membres de la société civile palestinienne, afin qu'ils puissent continuer de mener à bien leur travail. Il est par ailleurs impératif que vos services indiquent immédiatement aux banques, institutions financières et bailleurs de fonds français que la désignation comme organisations terroristes par Israël de ces ONG palestiniennes est infondée et inapplicable.

Les attaques du gouvernement israélien contre ces organisations constituent une menace exceptionnellement grave pour la société civile palestinienne qui s'efforce de surveiller et de documenter les violations des droits humains et de fournir des services de base au peuple palestinien.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre profonde considération.

Liste des signataires :

- Action des chrétiens pour l'abolition de la torture - France
- Association France Palestine Solidarité
- Association « Pour Jérusalem »
- Amnesty International France
- AURDIP
- CCFD-Terre Solidaire
- CEDETIM
- Chrétiens de la Méditerranée
- Cimade
- Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les universités palestiniennes
- Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine
- Comité de vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient
- Fédération internationale pour les droits humains